



COMPTE-RENDU DU CHSCTEP le 1 juillet 2016 à Toulouse

En présence de :

M. Alain Soulan DSR /D, M. Richard Stein inspecteur santé et sécurité au travail, M. Denis Murat conseiller de prévention, M. Deher Jean-Louis (CFDT), Yannick Dancet, Jean-Yves Hallant, Jean Bonhomme (Solidaires), Sandrine Lafont-Linden (CGT), François Laforge (FO), Benoit Dumont (CGT), Marianne Zerbib (médecin de prévention de la météopole, médecin référent).

Pierre Roux (DRH /DA) par téléphone.

Déclaration liminaire de l'intersyndicale Solidaires, FO, CGT à laquelle DSR/D répond avec une nième répétition du scénario de la réorganisation souhaité par la direction, enrobé d'éléments de communication consensuels, à savoir :

- On a tout à construire ensemble pour les 3 ans à venir.
- Suppression « d'une » expertise dans les bases de production.
- Gros Travail dans les directions régionales avec des centres qui « disparaissent » comme entités à part entière, restructurés pour travailler « en réseau en étoile » autour du CMIR.
- Pour la direction, une évolution est nécessaire car il y a baisse des effectifs et des enjeux importants à prendre en compte. La dernière réunion au ministère laisse quelques espoirs de modération et la direction n'est pas opposée à ce qu'on détende le calendrier des baisses d'effectifs mais à ce jour rien n'est évident. DSR/D précise « on serait plus à l'aise si on avait moins de pression sur les effectifs ».
- La litanie se poursuit sur la qualité de production de nos voisins qui font du commerce avec une base automatique, sur le prévisionniste qui sera encore au cœur du système car il y aura toujours une expertise humaine pour la météo à « enjeux », sur l'évolution à 3 ans du poste de travail du prévisionniste conseil « on ne sait pas encore trop comment mais on a la foi ... ». Ainsi, DSR/D reconnaît un déficit de communication de la direction et précise qu'il faut un accompagnement humain notamment pour les PAR.

1/ Approbation de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté, vous trouverez ci-dessous les différents points abordés :

2/ Désignation du secrétaire du CHSCTEP pour l'année 2016 : Jean Bonhomme (solidaires) est désigné pour l'année 2016.

3/ Approbation des comptes rendus des séances du 10 mars 2015, du 7 juillet 2015, du 15 mars 2016 et du 8 avril 2016 : Abstention des syndicats pour les 3 premiers comptes-rendus, approbation pour celui du 8 avril ou seule la CFDT était présente.

4/ Suivi des actions :

Etude de l'approche ergonomique du poste de travail :

Voir point 6 de l'ordre du jour.

Risques psychosociaux :

Travail piloté par Denis Murat et Sylvia Van der Vossen. Il s'agit d'intégrer les RPS dans le document unique. La direction a choisi de travailler par « métiers » tels qu'ils ont été définis par capital santé (9 métiers en tout). Des groupes de travail ont été créés et les premières réunions se sont déroulées en mai et juin. A suivre...

En parallèle est abordé le retour des OS au CA3S (comité d'action et de suivi des situations de souffrance à MF)... Pas un franc succès en séance... à suivre...

Plan de prévention du risque alcool :

Le sujet est abordé rapidement avec, entre autres idées, la communication de fiches réflexes par le médecin de prévention de Saint Mandé. Une réflexion sur le sujet sera relancée si le boycott prend fin un jour.

Document unique d'évaluation des risques professionnels :

Nouvelle forme de DU, certaines régions ont des difficultés parfois faute de temps, parfois faute de moyens.

Travail en cours... à suivre

Amiante :

Solidaires évoque une éventuelle exposition sur le site de Taverny. Une réponse avait été donnée lors du précédent CHSCTEP mais il y a encore des doutes sur les déclarations faites par certains interlocuteurs. Des questions seront posées aux différents intéressés. Suite et fin (peut-être) au prochain CHS.

Missions et moyens des assistants de prévention :

Voir CR du précédent CHSCTEP.

Plan d'action DSO/CMR/IMI:

En 2013, les organisations syndicales avaient signalé des cas de souffrance au travail dans le service DSO/CMR/IMI. Le PDG avait alors mandaté début 2014 la société JLO-conseils pour l'élaboration d'un diagnostic pouvant servir d'appui à un plan d'actions. Le plan d'actions avait été communiqué aux membres du CHSCTEP du 10 mars 2015.

Nous voulions savoir quelles actions avaient été engagées à ce jour. Nous n'avons toujours pas obtenu de réponses claires. A suivre...

Kerguelen : Sujet rapidement abordé qui sera remis à l'ordre du jour du prochain CHSCTEP de l'automne.

5 / Fiches «organisations syndicales :

Fiche incluse dans le guide technique : « Lorsqu'on rencontre une difficulté au travail : quels leviers actionner ? » répertoriant les acteurs et les outils mobilisables par les agents.

La fiche syndicats est toujours à valider, les syndicats vont réfléchir et feront des propositions... à suivre....

6/ Suite de l'étude ergonomique « qualité du travail dans les métiers de la prévision »

Après le travail du CNAM qui a plutôt ciblé l'ergonomie « sociale », les membres du CHS sont revenus sur l'ergonomie au sens strict (nombre d'écrans, position par rapport à ceux-ci, facilité d'utilisation des logiciels) pour laquelle il y a encore du travail... L'ergonomie c'est à la fois le travail physique, les outils et la charge mentale. Le CNAM s'est intéressé à la charge mentale du prévisionniste mais il faut relancer les autres paramètres et dans tous les métiers. Plusieurs idées sont exposées qui devront être développées, à suivre...

7/ Bilan des accidents de service 2015 :

Denis Murat présente le sujet :

Pour 2015 pas de maladie professionnelle reconnue mais 65 accidents dont 37 accidents de trajet. En parallèle on comptabilise 38 arrêts de travail pour un total de 796 journées perdues dont 539 pour les accidents de trajet.

A noter une agression qui a donné lieu à 21 jours d'arrêt de travail.

Au global, plutôt une mauvaise année mais on reste quand même une administration avec peu d'accidents (et d'agression).

Vaste débat !

8 / Questions diverses :

Demande étude d'impact des réorganisations :

L'idée générale est que lorsque l'on fait une réforme il faut faire une étude d'impacts sur les conséquences de la réforme. Syndicats et direction sont d'accord. Les modalités sont à construire et à rédiger. A suivre...

- Demande d'une enquête sur le temps de travail à la cellule média :

Les syndicats ont été alertés sur le manque d'effectif notamment à la cellule média. La direction répond qu'il s'agit d'un problème conjoncturel, qu'il n'y a pas eu d'explosion des bilans et qu'un renfort est venu de la DIRCE. La direction cherche des solutions.

- Autre problème d'effectif à Cité de l'espace : Des solutions sont en vue mais pas pour cet été. Cela fait plus d'un an que cela dure, le poste n'a pas été rouvert. Pour cet été on s'achemine plutôt vers une diminution des horaires qu'un renfort en personnel.

- Application des nouveaux droits pour les représentants syndicaux en CHSCT

Depuis 2014 les membres des CHSCT disposent de nouveaux droits et notamment des jours pour se consacrer à l'exercice de leur missions. Le cadre général accorde 10 jours aux membres du CHS central (12 jours au secrétaire du CHS), et entre 2 et 5 jours aux membres des CHS locaux (1/2 à 1 jour de plus pour les secrétaires).

La procédure devrait se mettre en place en 2016.

Note de la CFDT : Dans la note du 6 avril 2016 « fiche relative à l'utilisation des gabarits pégame pour la gestion des temps syndicaux », madame la DRH évoquait ces droits.

Il était prévu de créer un nouveau gabarit : SCHM

A suivre...

Prochain CHSCTEP le 3 novembre 2016.